|  |  |
| --- | --- |
|  | **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** |

Ettelbruck, le 15 septembre 2022

**« Les médicaments sans les méfaits » : best practices au CHNP**

**Journée mondiale de la sécurité des patients 2022**

**Dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité des patients, les 3 entités du CHNP (Rehaklinik, Pontalize, De Park), mettent un accent particulier sur les bonnes pratiques mises en place concernant la sécurité médicamenteuse. Ce thème choisi par l’OMS pour 2022 - « Les médicaments sans les méfaits » - vise à faire prendre conscience de la charge importante que représentent les préjudices dus aux erreurs de médication et aux pratiques dangereuses, et à attirer l’attention** **sur les moyens de rendre les processus d’utilisation des médicaments plus sûrs pour les patients.**

Pour célébrer la Journée mondiale de la sécurité des patients et dans le but de donner les moyens aux patients et/ou résidents et à leurs familles de jouer un rôle actif dans l’usage sans danger des médicaments, les différentes entités du CHNP organisent des séances d’information et de sensibilisation, en étroite collaboration avec les pharmaciens respectifs (internes et externes). Une séance d’information organisée par l’entité *De Park*, portera notamment sur le thème de la sécurité de la médication dans le domaine du handicap mental.

**« L’Atelier du médicament en psychiatrie »: un exemple de bonnes pratiques de la *Rehaklinik***

À l’instar de « l’Atelier du médicament en psychiatrie » organisé régulièrement à la Rehaklinik, des séances d’information et de sensibilisation auprès des patients auront lieu sur les différentes unités de réhabilitation psychiatrique au cours de la semaine du 12 au 18 septembre 2022.

« L’Atelier du médicament en psychiatrie » est un groupe de parole centré sur l’utilisation du médicament dans les soins psychiatriques, proposé à des patients dans le cadre d’une activité de psychoéducation. Un des principaux objectifs en est de renforcer l’adhésion du patient au traitement médicamenteux.

Comme le souligne le directeur-général de la Rehaklinik, le Dr Mark Ritzen : « La thérapie médicamenteuse est un des piliers de la prise en charge de nos patients, et dans le circuit du médicament, chaque professionnel de la santé a son rôle à jouer pour sécuriser chaque étape (de la prescription à la délivrance, administration et surveillance). Il s’agit ainsi d’administrer au bon patient, le bon médicament, à la bonne dose, sur la bonne voie, au bon moment. »

À côté des professionnels de la santé, le patient a également son rôle à jouer.

« Il importe de bien informer le patient sur les médicaments : les effets bénéfiques mais aussi indésirables, sans oublier ceux qui peuvent être liés à la façon dont on les prend. Lui offrir aussi les moyens d’un savoir-faire pour éviter certaines situations à risque par exemple. », explique Lydia Jeremijevic, pharmacienne et coordinatrice de « l’Atelier du Médicament » à la Rehaklinik.

Ces séances d’information et de sensibilisation autour de la sécurité du médicament seront suivies d’un temps d’échange libre et de recueil des questions posées par les patients sur les thématiques débattues.

**« Haute sécurité » dans le circuit du médicament au *Pontalize***

Tout comme pour la Rehaklinik, le Pontalize (Centre spécialisé dans les activités de soins et d’accompagnement de personnes âgées), vise une sécurité optimale de la prise en charge médicamenteuse de ses résidents. Afin de réduire les effets indésirables médicamenteux chez les personnes âgées, un processus de haute sécurité du circuit du médicament a ainsi été élaboré.

« Ayant établi un circuit du médicament, depuis sa prescription jusqu’à son administration, nous avons pu obtenir une plus grande sécurité pour nos résidents dans l'utilisation des médicaments. Nous avons notamment constaté que l’élimination de facteurs perturbateurs était garantie, et que les rapports de temps et des contrôles sont mieux adaptés, ce qui permet de travailler sans contrainte de temps. Des processus de travail clairs et une gestion adaptée des ordonnances (soulagement financier du client) sont d’autres éléments-clés dans la sécurité médicamenteuse. », explique Andrea Zeimentz, responsable du Groupe Médicaments au Pontalize.

Concrètement, le circuit du médicament englobe plusieurs phases : la prescription, la dispensation, la délivrance et la livraison, l’administration et la gestion des stocks. « Chacune de ces étapes peut être source d’erreurs potentielles susceptibles de menacer la sécurité et la santé de nos résidents. À nos yeux, le circuit du médicament participe de façon prépondérante à la qualité des soins apportés à nos résidents et vise aussi à lutter contre l’iatrogénie (des troubles imprévisibles ou non prévus pouvant survenir à la suite de l’administration d’un médicament). », conclut Andrea Zeimentz.

Lors de la Journée mondiale de la sécurité des patients, le CHNP soutiendra également les actions de communication de la FHL, notamment autour du carnet de médication Médicaplan ([www.medicaplan.lu](http://www.medicaplan.lu)), élaboré en collaboration avec le ministère de la Santé.

**LE CHNP**

Fort d’une expérience de plus de 165 ans, le CHNP est spécialisé dans le traitement des maladies psychiques. Afin d’offrir une qualité de vie optimale à ses patients et résidents, le CHNP vise dans sa mission la réhabilitation de chaque personne et, dans toute la mesure du possible, sa réinsertion dans la société. Le CHNP est structuré en 3 entités, chacune étant spécialement dédiée à un type de population:

* la **Rehaklinik** pour les activités cliniques de réhabilitation psychiatrique;
* le **Pontalize** pour les activités de soins et d’accompagnement des personnes âgées;
* **De Park** pour les activités d’accompagnement socio-pédagogique et de soins des personnes en situation de handicap.

Dans un souci permanent de qualité, le CHNP place le patient et résident au centre de ses préoccupations et défend le principe de l’égalité dans la différence.

**CONTACT PRESSE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Monique Pütz**  *Chargée de Communication externe*  monique.putz@chnp.lu  T (+352) 2682 2618  F (+352) 2682 4955 | **CHNP**  B.P. 111  L-9002 Ettelbruck  [www.chnp.lu](http://www.chnp.lu) |